

Transition écologique et Cohésion des territoires - Transition énergétique - Mer

“ **Comme vous, nous travaillons à l'entretien des locaux ou sur des tâches administratives** ”

Nous nous engageons

- ☑ à être à l'écoute de chaque agent-e Berkani qui nous contactera,
- ☑ à défendre une nouvelle grille de salaire pour un véritable déroulement de carrière,
- ☑ à exiger une revalorisation des primes,
- ☑ à défendre les mêmes droits pour les agents Berkani que pour tout agent MTE ou SGCD (formation, action sociale, ...)
- ☑ à refuser tout licenciement économique.

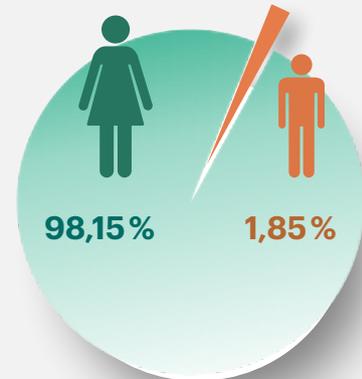
Nombre de représentants du personnel de la CCP des agents Berkani : 2 titulaires et 2 suppléants
(Arrêté du 20 avril 2022 portant création et composition des CCP compétentes à l'égard de certains agents contractuels des ministères chargés de la transition écologique, de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et de la mer, instituées auprès du DRH des ministères)

Effectif total au 1^{er} janvier 2022 : 54

(Effectif en 2018 : 119)

Répartition F / H

(source DRH)



Votez pour les candidates CGT :

Mme **Odile BENOIT-GUYOD**, DDT du Jura

Mme **Isabelle STROBEL**, DDTM des Alpes maritimes

Mme **Marie-Lyse DUPLOUY**, DDTM du Pas de Calais*

Mme **Patrice MATOUTE**, DREAL Nouvelle Aquitaine

* (MAD Préfecture SGCD)



L'administration a imposé pour la première fois un scrutin par vote électronique.

N'hésitez pas à contacter la CGT au niveau national ou dans votre service, en cas de difficultés

La CGT est disponible tout au long du processus électoral pour vous expliquer et vous assister si nécessaire.

Vos élues CGT présentes depuis 4 ans dans la CCP, ont agi pour la défense de vos intérêts individuels et collectifs et pour l'amélioration des textes régissant les agent-e-s contractuel-le-s BERKANI, de droit public et de droit privé.

La CGT implantée dans la plupart des services et établissements publics (EP) affiliés, assure un vrai soutien de proximité, en relation avec son réseau de militants nationaux et locaux.

Depuis la création des SGCD (Secrétariats Généraux Communs Départementaux) regroupant les anciens SG des DDT-M au sein des préfectures, la gestion des agent-e-s BERKANI est encore plus difficile, et nous sommes souvent seul-e-s dans nos services,

car il reste aujourd'hui moins de 60 agents BERKANI au niveau national !

Il est donc très important de rompre cet isolement et d'exiger de la DRH (Direction des ressources humaines) du Ministère qu'elle assure un véritable suivi de chaque agent : changements d'échelons, prime, en rappelant les services de proximité (DREAL, DIR, DDT-M, SGCD, ...) à leurs obligations !



Pour la CGT, les agent-e-s BERKANI qui restent dans les services, ne doivent pas être oubliés.



Ensemble, nous pouvons agir :

- ✓ **pour la défense d'un véritable déroulement de carrière,**
La CGT demande une modification de la grille des salaires des agents BERKANI pour créer une nouvelle catégorie et leur permettre de poursuivre leur déroulement de carrière !
- ✓ **pour une rémunération (salaire + prime) digne, équitable et l'amélioration du pouvoir d'achat,**
La CGT exige qu'un complément indemnitaire soit versé sur les payes de décembre 2022 pour revaloriser les primes.
- ✓ **pour le respect des agents et contre les licenciements économiques,**
La CGT dénonce les licenciements « économiques » qui se multiplient dans un silence assourdissant, en cas de fermeture de site de travail !
- ✓ **pour le respect de la convention collective nationale des salariés du particulier employeur du 24 novembre 1999 et de son avenant relatif aux agents de droit privé dans la Fonction Publique et pour la revalorisation de leurs salaires.**

Vote électronique uniquement

du 1^{er} au 8 décembre, dernier délai !

8 DÉCEMBRE 2022
Élections professionnelles Fonction publique



essentielle
pour nos droits
pour le service public

CCP compétente à l'égard des agents Berkani